

Compte-rendu de l'assemblée générale du C.L.I.P
En date du 26 janvier 2024 à la salle communale de Fontainebrux a 20 h 00

20 personnes présentes : dont 6 maires ; Martine Chevallier, Jean-Yves Lanneau, Quentin Paroisse, Pascal Bouvier, Didier Jouvenceau, David Guyot, et deux représentants de la municipalité de Saillenard Emmanuel Braillon 1er adjoint et Christian Guichard adjoint.

Excusés : Mme la députée Daniëlle Brulebois, Jean Simonin maire de Saillenard, Mrs Rémi Gauthier, François Haas, Paul-Henry Delamour directeur général des services du SYDOM.

Personnes absentes, les conseillers départementaux des deux cantons.

Personnes présentes du SYDOM : Serge Berez, et Christophe Germain responsable du CSJ

Le président Jean-Paul Boissard a fait lecture de son rapport en retraçant les faits marquants de cette année 2023, visites, incendie du 12 juin et ses conséquences, et en fin d'année l'intégration du CLIP à la commission du suivi du site comme représentant d'associations de défense des riverains, une grande satisfaction pour le CLIP, après des années d'attente pour intégrer cette commission. Le président adresse des remerciements à la municipalité de Fontainebrux pour le prêt de la salle.

Dossiers évoqués

: incendie du 12 juin 2023 et ses conséquences, interventions des secours, travaux à réaliser demandés par la DREAL, rapport du SDIS sur l'incendie, sur ce point Pascal Bouvier maire de Villevieux ancien pompier professionnel est surpris de la lenteur d'une réponse du SDIS sur ce rapport.

: Fermeture du site cet été souhaitée par le SYDOM, la longueur de la date de réouverture suite à la demande d'agrément à la DREAL, réouverture seulement le 13 novembre 2023 et gestion des déchets pendant cette période.

: Analyses air et eau : le débat est engagé sur ces points qui ne semblent pas rassurer les personnes présentes sur l'impact d'un tel centre sur leur santé, Didier Jouvenceau marie des Repôts renouvelle sa demande d'une analyse sur la nature des composants volatils est toujours attendue, imposée ou non sans réponse par les responsables du SYDOM.

: Traitement des lixiviats, un projet est mené par le SYDOM pour un traitement de ce jus sur le site, actuellement une partie est traitée par évaporation (biogaz) sur place et le reste est évacué par route en Côte-d'Or.

: Centrale photovoltaïque, en service depuis le 21 décembre 2023 le parc fonctionne à 50 %, 2 méga-crêtes au lieu de 4 prévus, le peu d'ensoleillement est la cause de ce rendement, l'électricité produite est réinjectée sur le réseau ENEDIS.

: Renouvellement des membres, Jean-Paul Delarche, Rémi Gauthier, et Denis Gauthier, ils sont reconduits à l'unanimité dans leur mandat.

: Appel de la cotisation, elle reste inchangée à 5 €, le trésorier Denis Gauthier encaisse les cotisations des adhérents, en 2023, 31 personnes adhéraient au CLIP. L'ordre du jour étant épuisé à 21 h 30, le président convie les personnes présentes au verre de l'amitié pour clore cette assemblée générale.

Le secrétaire du C.L.I.P Jean-Pierre Badin

